**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A L’OCCASION**

**DE LA 44ème SESSION DE L’ EXAMEN PERIODIQUE**

**UNIVERSEL DU CAMEROUN**

**Genève, le 14 novembre 2023**

Monsieur le Président,

Le Tchad souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation du Cameroun et la félicite pour la présentation de son rapport national au titre du 4ème cycle de l'Examen périodique universel (l’EPU).

Le Tchad salue l’engagement résolu du Cameroun à œuvrer au renforcement et à la protection des droits de l’homme.

Dans l’esptit d’un dialogue constructif, le Tchad souhaiterait formuler respectueusement au Cameroun les recommandations suivantes :

1. Envisager l’abrogation des lois autorisant le mariage précoce d’enfants et les mariages forcés et adopter des lois érigeant le mariage précoce d’enfants et les mariages forcés en infraction pénale et de veiller à appliquer ces lois afin de protéger efficacement les femmes et les filles ;
2. Prendre des mesures pour apporter un soutien médical et social efficace aux femmes et aux filles victimes de violence fondée sur le genre.

Pour terminer, le Tchad souhaite plein succès au Cameroun dams le cadre de cet examen.

Je vous remercie.